



Ecole libre St-thomas de Maulde  
Rue de l'Eglise Saint-Thomas, 1  
7534 Maulde

069/54.85.80.

[maulde.direction@gmail.com](mailto:maulde.direction@gmail.com)

Maulde, le 26 août 2024

**Objet : rentrée année scolaire 2024-2025**

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Nous espérons que vous avez bien profité des vacances.

De notre côté, l'équipe pédagogique est fin prête et motivée à entamer cette nouvelle année scolaire.

Dans ce courrier, vous trouverez quelques informations utiles, les annexes seront remises le lundi 26 août et seront à compléter, au plus tard, pour le **30 août 2024**.

**Nouvelle entrée**

Des travaux ont été effectués au sein de notre établissement scolaire pendant les vacances. En raison des nouvelles constructions en face de l'école, nous avons apporté quelques modifications importantes à l'organisation des entrées et sorties des élèves.



**Dorénavant, l'entrée et la sortie des élèves se feront par la grille qui était auparavant utilisée uniquement pour la sortie.**

Un projet artistique sera mis en place avec les élèves au cours de l'année afin d'embellir et décorer cette nouvelle entrée.

Nous profitons de ce courrier pour rappeler que les parents des élèves du primaire ne sont pas autorisés à circuler dans l'école. Les enfants doivent déposer seuls leurs affaires. Cette mesure vise à garantir la sécurité de tous et à faciliter le bon déroulement des activités scolaires.

Le début des cours est à 8h40. Toute arrivée tardive perturbe le bon déroulement des cours, aussi nous vous remercions de **veiller à la ponctualité de votre enfant**.

### ***En Maternelle***

En maternelle, Mme Mélissa, Mme Sunita et Mme Monique, chacune avec leur spécificité, assurent conjointement nos deux classes verticales. Vous retrouverez la configuration suivante : Mme Sunita en Accueil/M1 du lundi au mercredi et Mme Mélissa, le jeudi et vendredi. Mme Mélissa débute la semaine en M2/M3 les lundis, mardis et mercredis et Mme Monique termine la semaine en M2/M3. Mme Laurence assure quant à elle les périodes de psychomotricité le lundi en M2/M3 et le mercredi en Accueil/M1.

Mme Sunita est en congé médical jusqu'au 4 septembre inclus, l'équipe accompagnée de la direction assurera son remplacement pour la rentrée.

### ***En Primaire***

Mme Lilou assure le titulariat en P1/P2, Mme Léna le titulariat en P3/P4 et Mme Rachel revient de son congé de maternité et reprend son titulariat en P5/P6.

Mme Alice dispense les périodes de Néerlandais en P3/P4 et P5/P6, ainsi que les périodes d'éducation physique et le cours d'éducation culturelle et artistique aux P5/6.

Mme Kelly Voisin, nouvelle recrue pour cette année, donnera le cours de religion en primaire.



- Les périodes d'éducation physique, niveau primaire, seront données le mardi matin, merci de prévoir une tenue sportive.
- La période supplémentaire d'éducation physique pour la classe de P5 sera dispensée le vendredi en matinée.

### ***Entrée en vigueur du Tronc Commun en P5***

Dans les écoles primaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le tronc commun est déjà applicable en section maternelle, P1/P2, P3/P4 mais, il est désormais étendu dans les classes de 5èmes primaires. Concrètement, certaines disciplines apparaissent et/ou sont renforcées pour les classes de P5: les élèves de P5 bénéficieront d'une période supplémentaire en éducation physique et sportive.

Nouveaux « Référentiels et Programmes », co-enseignement entrent en vigueur, dès la rentrée, pour les P5. Cela signifie que les savoirs, savoir-faire, compétences et attendus ont été redéfinis et mieux précisés.

Le cours d'Education culturelle et artistique est étendu à toutes les primaires à raison de deux périodes semaine

### **De manière générale**

Pour l'ensemble de l'équipe, l'orientation pédagogique de l'école (différenciation, aménagements raisonnables, ¼ lecture, plan de travail, école du dehors, ateliers décloisonnés en lecture et en numération, etc.) convient parfaitement. Les différentes actions pédagogiques mises en place au niveau du plan de pilotage ont été saluées par le délégué de la FWB et seront donc poursuivies cette année.



Cette année, en consultation avec l'équipe, notre conseiller pédagogique et le pouvoir organisateur, nous avons décidé de ne plus utiliser de manuels scolaires.

En effet, l'abandon de manuels scolaires dans une classe multiniveau au profit de la variété de ressources (livres de la bibliothèque, livres d'exercices, articles en ligne, vidéos éducatives, applications pédagogiques et des ateliers pratiques, etc.) que l'enseignant peut proposer permet une plus grande flexibilité, une personnalisation de l'apprentissage en fonction des intérêts, des forces et des faiblesses des élèves et une meilleure adaptation aux besoins divers de ces derniers.

Sans la contrainte d'un manuel scolaire, l'enseignant aura la liberté de non seulement personnaliser l'apprentissage de chaque élève, ce qui favorise un environnement d'apprentissage plus engageant et pertinent pour tous les élèves mais aussi de s'assurer que les apprentissages restent à jour.

Seuls les élèves de P1/P2 conserveront un manuel d'apprentissage à la lecture.

La piscine de L'Orient à Tournai est toujours fermée. La piscine de Kain ne propose que quelques disponibilités pour notre classe de P5/P6, nous verrons s'il sera possible d'y organiser quelques séances (cela dépend fortement du coût du transport).

Pour plus de détails sur notre pédagogie, nous vous renvoyons vers notre projet d'établissement et notre projet pédagogique (voir site internet).



**Pour tous les élèves, prévoir une paire de chaussons/pantoufles ou chaussettes anti-dérapantes, une paire de bottes/veste de pluie qui restent à l'école.**

### **Calendrier de l'année**

Nous vous rappelons que, les années scolaires des élèves francophones sont planifiées sur le principe de sept semaines de cours (avec une variation possible) suivies de deux semaines de vacances.

A vos agendas ! Veuillez déjà prendre note des différentes dates reprises ci-dessous. Nous vous ferons part, le plus rapidement possible, des autres événements que nous devons encore fixer ou qui sont en attente de confirmation.

#### **Congés et vacances scolaires :**

<b>Rentrée scolaire 2024-2025</b>	Lundi 26 août 2024
<b>Fête de la Communauté française</b>	Vendredi 27 septembre 2024
<b>Congé d'Automne</b>	Du lundi 21 octobre au dimanche 3 novembre 2024
<b>Vacances d'Hiver</b>	Du lundi 23 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025
<b>Congé de détente</b>	Du lundi 24 février au dimanche 9 mars 2025
<b>Lundi de Pâques</b>	Lundi 21 avril 2025

Vacances de Printemps	Du lundi 28 avril au dimanche 11 mai 2025
Jeudi de l'Ascension	Jeudi 29 mai 2025
Lundi de Pentecôte	Lundi 9 juin 2025
Les vacances d'été débutent	Samedi 5 juillet 2025
Rentrée scolaire 2025-2026	Lundi 25 août 2025

#### Agenda des évènements propres à notre école

- **Jeudi 29 août 2024** : Réunion de parents collective à 17h.
- **Mardi 8 octobre 2024** : Visite médicale pour les P2 et les P6.
- **Vendredi 11 octobre 2024** : Conférence pédagogique. Pas de garderie.
- **Du 14 au 18 octobre 2024** : Projet pour toute l'école.
- **Mercredi 13 novembre 2024** : Photographe à l'école pour shooting Noël.
- **Jeudi 14 novembre 2024** : Bilan des progressions et réunion individuelle /classes primaires uniquement.
- **Vendredi 6 décembre 2024** : Marché des fêtes et Fête de Saint-Nicolas.
- **Mercredi 22 janvier 2025** : Conférence pédagogique. Pas de Garderie.
- **Du 27 janvier au 31 janvier 2025** : Examen de mi-année pour les classes primaires.
- **Jeudi 6 février 2025** : Remise du bulletin primaire et Réunion de parents individuelle.
- **Vendredi 4 avril 2025** : Portes ouvertes de l'école
- **Samedi 5 avril 2025** : Brocante.
- **Jeudi 17 avril 2025** : Bilan des progressions et réunion individuelle /classes primaires uniquement.
- **Samedi 24 mai 2025** : Fête scolaire.
- **Lundi 2 juin 2025** : Photos de classe et photos individuelles.
- **Mardi 3 juin 2025** : Bilan des progressions pour les primaires.
- **Mercredi 4 juin 2025** : Visite médicale pour les M1 et M3.
- **Jeudi 5 juin 2025** : Réunion parents/maternelles uniquement.
- **Du 19 au 27 juin 2025** : Examens ou épreuves externes pour les classes de P1/P2/P3/P4/P5.
- **Dates CEB 2025** : Lundi 23 juin , mardi 24 juin, jeudi 26 juin, vendredi 27 juin 2025
- **Mardi 1 juillet 2025** : Réunion de parents individuelle/primaire et Remise CEB à 18h30.

#### Frais

Nous rappelons que les fournitures scolaires (excepté cartable, trousse, tenue sportive) sont fournies par l'école aux élèves de maternelles, de P1/P2/P3/P4.

L'ensemble des frais obligatoires et facultatifs sont repris ci-après, dans l'annexe concernée.

Nos prix s'alignent sur les autres écoles libres de l'entité de Tournai.

Attention, toute personne inscrite ou utilisant un service extrascolaire (garderie, repas complets, potages, accueil extrascolaire, etc.) est tenue de respecter son engagement et de payer à heure et à temps les factures émises, sous réserve de poursuite par voie légale.



**Le système de facturation ne change pas, le décompte mensuel est envoyé par mail, sauf demande expresse par courrier.**

Les commandes de repas complets se font **via un formulaire en ligne** (sauf demande spécifique papier). **Les repas commandés seront préalablement payés via la facture du mois en cours.**

Exemple : vous commandez 16 repas pour septembre 2024, ces 16 repas vous seront facturés sur la facture du mois d'août 2024. Si le paiement n'est pas effectué dans les 15 jours, nous nous réservons le droit d'annuler les repas commandés.

Les repas payés et annulés **24h à l'avance** seront reportés au mois suivant.

Le reste des frais est repris dans le décompte périodique habituel (facture mensuelle).

**Nous vous demandons d'effectuer les paiements au nom de l'élève et non par fratrie/famille et de respecter la communication demandée, pas de regroupement de paiements.**

Suite aux différents coûts en augmentation (énergie, salaire, etc.), nous demanderons un *forfait mensuel de 2€/élève* pour les élèves qui restent à l'école sur le temps de midi. La grande majorité des écoles répercute ces frais de garderies du midi soit de manière transparente, comme nous, soit de manière cachée en augmentant certains services, ce forfait de 2 €/mois a été calculé pour couvrir toutes nos charges sans faire de bénéfices. Ces frais du temps de midi sont généreusement offerts et payés par le Comité des festivités pour tous les élèves.

Toutes les informations sont disponibles dans l'annexe concernant les frais ci-après.

La direction reste à votre écoute en cas de problèmes financiers, il est toujours possible de trouver une solution.

### Collations saines

Les collations calment la faim de votre enfant entre les repas. Elles lui fournissent aussi des nutriments essentiels à sa croissance. C'est pour cette raison qu'il est important de donner à votre enfant des collations bonnes pour la santé.

La collation du matin, habituellement proche du dîner, devrait être plus légère que celle de l'après-midi (ex. : un fruit et un verre de lait).

Aussi, en concertation avec l'équipe pédagogique, nous avons décidé d'instaurer le principe de la collation « saine » pour la collation de 10h.

**Les friandises et bonbons ne sont pas acceptés.**

**Les boissons sucrées et gazeuses ne sont pas tolérées (sauf avis médical écrit).**

**L'eau est la boisson à privilégier. Nous acceptons les boissons lactées pour le matin.**

Une sensibilisation avec le PSE sera organisée dans le courant de l'année et dès le lundi 2 septembre 2024, nous fonctionnerons sur un horaire de collations saines.



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Fruits/légumes <b>ou</b> Biscuit non chocolaté <b>Ou</b> barre de céréales <b>ou</b> galette(s) de riz <b>ou</b> 1 petite tartine	Fruits/légumes	Fruits/légumes <b>ou</b> Biscuit non chocolaté <b>Ou</b> barre de céréales <b>ou</b> galette(s) de riz <b>ou</b> 1 petite tartine	Fruits/légumes <b>ou</b> Produits laitiers	Fruits/légumes

Les fruits/légumes sont autorisés tous les jours, nous vous demandons, au besoin, de les peler et les prédécouper pour votre enfant.

## Comité des fêtes et conseil de participation.



### *Comité des fêtes*

L'association de parents étant redondante avec le Conseil de participation. Le Pouvoir Organisateur et la direction, ont décidé de créer un « **Comité des fêtes** ». Ce nouvel intitulé ouvre la porte à tout bénévole désireux de nous donner un coup de pouce lors de nos évènements (Parents, Mamys, Papys, Parrains, Voisins, Anciens élèves, etc.).



Afin de permettre à tous d'assister aux réunions du Comité sans trop de contraintes organisationnelles, celles-ci se dérouleront en visio-conférence (sauf circonstances exceptionnelles).

Nous avons déjà la chance de compter sur une équipe de parents dynamique et pro-active mais l'école s'agrandit, s'embellit et nous aimons toujours autant vous retrouver pour une bonne occasion, aussi, n'hésitez pas à nous rejoindre que ce soit pour un ou plusieurs évènements. Toute aide est plus que bienvenue !!!

Les informations et l'agenda des réunions suivront dès la rentrée.

### *Conseil de participation*

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre ("décret "Missions") prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69, §1).



Les membres sont élus pour deux ans et se réunissent plusieurs fois par an afin de discuter et améliorer la vie de l'école.

Les réunions se font en visio-conférence, sauf exception.

Dans les annexes, vous avez la possibilité de vous inscrire pour l'élection d'un représentant des parents pour le conseil de participation, le parent élu l'est pour 2 années consécutives.

## Nous contacter

### *Contacter la direction ou l'école*

Comme vous le savez, la direction assure à mi-temps son travail administratif et à mi-temps son travail en classe. Pour ne pas perturber les apprentissages, **merci de privilégier le contact par mail** ou sur la messagerie vocale. Pendant les heures de cours, le téléphone de l'école sera sur messagerie. La direction assurera le suivi dès que possible.

Nous vous rappelons que toutes communications (ex : demande de renseignements, communication pour départ anticipé suite à un rendez-vous médical, absence connue pour motifs impérieux, remise de certificat, etc.) passent d'abord par l'enseignante (via le cahier de communication/JDC) ou la surveillante en charge de la garderie.



Nous souhaitons vous informer qu'à partir de fin septembre et jusqu'à mi-décembre, la direction de l'école sera en congé familial afin d'accueillir un nouvel enfant dans sa famille. Pendant cette période, Mme Kelly Voisin assurera le remplacement des périodes en classe et veillera au bon déroulement des activités pédagogiques.

Nous tenons à vous rassurer que, malgré ce congé familial, la direction continuera d'assurer l'administratif de l'école et organisera une permanence pour répondre à vos questions et besoins éventuels.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien durant cette période

#### **Coordonnées de contact de la direction**

**069/54.85.80.**

[maulde.direction@gmail.com](mailto:maulde.direction@gmail.com)

#### **Contactez les enseignants**

Veillez passer par le journal de classe/carnet de communication afin de communiquer avec l'enseignant.

#### **Notre site internet et notre page Facebook**

N'hésitez pas à consulter notre site internet, vous y trouverez toutes les informations utiles et dernières actualités liées à l'école.

<https://ecole-st-thomas-maulde.be/>

Notre page Facebook existe toujours, n'hésitez pas à nous suivre.

<https://www.facebook.com/ecolementmaulde>

### **Liste des documents qui seront remis le jour de la rentrée.**

#### **À compléter et signer obligatoirement pour le 30 août 2024 !**

- Prise de connaissance du courrier de rentrée et de ses annexes
- Frais scolaires
- Autorisation Photo.
- Fiches médicales
- Inscription au service repas complets via un Google Forms
- Inscription au service potages via un Google Forms
- Fiche signalétique
- Autorisation pour l'envoi des courriers et factures par mail.

#### **À lire sur le site internet de l'école (impression des documents sur demande uniquement)**

- Projet d'établissement (consultable sur notre site)
- Règlement d'ordre intérieur (consultable sur notre site)
- Règlement des études
- RGPD

Veillez croire, Madame, Monsieur, chers parents, en l'expression de notre parfaite considération.

**L'équipe pédagogique.**